

COMMUNE D'UNIEUX
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE EN DATE DU LUNDI 10 JUIN 2024

Le lundi dix juin deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil municipal de la Ville d'Unieux se sont réunis en salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Christophe FAVERJON, Maire, après avoir été convoqués en date du trente et un mai deux mille vingt-quatre, en application des articles L.2121.10 et L.2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : MM et Mmes Christophe FAVERJON, Fabrice MIALON Gisèle ARSAC, Fabrice CORDAT, Corinne CABUT, Manuel DE SA, Djida OUCHAOUA, Gaston CONSTANT, Véronique ROMEYER, Daniel RATHIER, Monique FAURAND, Agnès PESTRE, Juliette HAUW, Philippe BEAUNE, Pascal PEYRAT, Nathalie RAFFIN, Laurent LAFRÉCHOUX, Nicolas DUTARTRE, Nathalie DUVAL, Bernard CHAPELON, Véronique RESSEGUIER, Frédéric BATTIE

Pouvoirs déposés : M. Jean-Yves CHAUSSIN à Mme Véronique ROMEYER, Mme Karine RICORT à M. Fabrice MIALON, M. Stéphane CESARATTO à M. Christophe FAVERJON, Mme Morgane RICHARD à Mme Clémentine PAGNIER, Mme Carmela LEDDA à M. Bernard CHAPELON, M. Rémi FAVIER à M. Frédéric BATTIE.

Nombre de conseillers : 29 - **Nombre de présents :** 23 - **Nombre de votants :** 29

Désignation de secrétaire de séance : Mme Gisèle ARSAC

DÉLIBÉRATION N°2024-06-07

OBJET : AIDE AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal prise en date du 18 février 2013 instituant une aide sur les travaux en faveur des économies d'énergie.

Vu le dernier règlement d'attribution de l'aide énergie – 2023, approuvé en Conseil municipal du 19 décembre 2022.

Considérant la présentation des modifications et ajouts au règlement d'attribution de l'aide énergie - 2023, en commission d'aménagement du territoire et développement durable du 29 mai 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ :

- **DÉCIDE** de modifier les conditions RGE pour les artisans réalisant la fourniture pose de chaudières gaz à condensation.
- **DÉCIDE** d'attribuer une aide de 100 € maximum pour l'achat de récupérateurs d'eaux pluviales (conditions détaillées dans le règlement).
- **DÉCIDE** d'adapter l'aide à la rénovation urbaine avec la fusion des aides ANAH en Ma prime Logement Décent.
- **APPROUVE** le règlement d'attribution de l'aide énergie – 2024, annexé à la présente délibération.

Extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à UNIEUX, le 10 juin 2024.

Le Maire,
Christophe FAVERJON.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203168-20240610-DELIB2024-06-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2024
Publication : 18/06/2024

Pour le Maire et par délégué
Le Premier Adjoint
Fabrice MIALON

Pour le Maire et par délégué
Le Premier Adjoint
Fabrice MIALON